



1

Jours

La fiche de poste dans la fonction publique territoriale

dans SECTEUR PUBLIC - RH ET SOCIAL / Réf : PUBLI-SOC-05

Objectifs de la formation

- Identifier les outils managériaux impactant le statut
- Mettre en place une gestion managériale optimale des ressources humaines
- Optimiser l'entretien professionnel

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les finalités de la fiche de poste

- Le lien entre le grade et l'emploi
- Outil de gestion individuelle
- Outil de gestion collective

2. Examiner le contenu de la fiche de poste

3. Déterminer la valeur juridique de la fiche de poste

- Question de sa place comme simple document interne
- La prise en compte de la fiche de poste dans les contentieux
- Une normativité consacrée par le passage de la notation à l'entretien professionnel

Après- midi

4. Élaborer la fiche de poste à partir de l'entretien professionnel

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274

GROUPE
LEXOM

LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :

LEXOM

someformpro
formation professionnelle

supipgv
école supérieure

BIO
FORMATION

Defi3
TRANSFORMER VOS RESSOURCES EN FORMATION

ALTER CLASS

IRFA

FRANCE CARRIÈRE



- Création des fiches de postes
- Actualisation des fiches de poste

5. Examiner les enjeux liés à la contractualisation de la relation employeurs/agents publics

Pré-requis

De solides connaissances en droit du travail applicable à la fonction publique territoriale

Public cible

Direction des ressources humaines, agents du service RH

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Pour s'assurer de la bonne assimilation des savoirs, le formateur favorisera la participation et les interactions avec les apprenants.
- Dans la mesure où les apprenants disposent de certaines notions de base, le formateur privilégiera les mises en situation pratiques et l'approfondissement des notions principales.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

